

en ligne en ligne

# BIFAO 98 (1998), p. 15-30

## Michel Baud

Une épithète de Rêdjedef et la prétendue tyrannie de Chéops. Étude sur la statuaire de Rêdjedef, II.

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

### **Dernières publications**

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# Une épithète de Rêdjedef et la prétendue tyrannie de Chéops Études sur la statuaire de Rêdjedef, II

Michel BAUD

ES ROIS de l'Ancien Empire, nous ne connaissons guère que la titulature, parfois la parenté, moins souvent la longévité au pouvoir. Les faits majeurs de leurs règnes, consignés sur des annales - dont bien peu d'éléments nous sont parvenus - consistent trop exclusivement en cérémonies royales, donations aux temples, fabrication d'objets cultuels, destinés à démontrer l'universalité du pouvoir royal et à assurer le maintien de l'ordre du monde, pour nous permettre de jalonner cette époque, selon notre définition, de véritables événements historiques 1. Les biographies de particuliers ne donnent aucun détail personnel sur les monarques, qui apparaissent dans la théâtralité du pouvoir. L'enthousiasme royal s'affiche parfois dans les lettres de chancellerie adressées à un fonctionnaire méritant <sup>2</sup>, mais il est lui aussi très codifié, de sorte qu'on y cherchera en vain des témoignages de leur personnalité. L'excitation de Pépi II au retour de l'expédition africaine d'Hirkhouf, ramenant un précieux nain danseur, et les conseils inquiets du roi pour qu'il arrive à bon port à la cour memphite, font exception 3; encore s'expliquent-ils par la jeunesse du souverain, qui n'est pas encore parvenu à la maturité qu'exigerait sa fonction.

Le roi est donc véritablement, à cette époque, «une figure sans histoire <sup>4</sup>». Certains textes postérieurs, littéraires cette fois, lui restituent par contre une dimension humaine, mais l'historien se perd alors en conjectures pour démêler l'écheveau des origines et le degré de véracité de ces traditions. Dans la succession des rois de la (prétendue) IVe dynastie,

Le premier article de cette série, « Rapport préliminaire sur la collection de l'Ifao », correspond à une version remaniée de la communication faite au musée du Louvre dans le cadre du 3e colloque consacré à l'art de l'Ancien Empire (6-7 avril 1998), et qui sera publié dans les actes de cette rencontre.

Divers aspects abordés dans les pages qui suivent, en particulier sur le terme mdd, ont été enrichis grâce

aux références bibliographiques communiquées par P. Tallet; qu'il soit aussi chaleureusement remercié pour les longues et fructueuses discussions qui s'en

1 A. ROCCATI, La littérature historique sous l'Ancien Empire égyptien, Paris, 1982, p. 16-17; J. BAINES, «Kingship, Definition of Culture, and Legitimation », in D. O'CONNOR, D.P. SILVERMAN (éd.),

BIFAO en ligne

Ancient Egyptian Kingship, Probleme der Ägyptologie 9, Leyde, New York, Cologne, 1994, p. 129-130. 2 E. WENTE, Letters from Ancient Egypt, Atlanta, 1990, p. 17-21; E. EICHLER, « Untersuchungen zu den Königsbriefen des Alten Reiches». SAK 18. 1991. p. 141-171.

**3** A. ROCCATI, *op. cit.*, p. 206-207.

4 Ibid., p. 23.

la tradition historiographique s'est limitée à Snéfrou et son fils Chéops <sup>5</sup>. Le successeur de ce dernier, Rêdjedef, n'eut pas l'honneur de cette pérennité. Tout au plus sait-on que son culte, éteint après la VIe dynastie, connut une résurgence à la XXVIe 6. Il fallut attendre le début de ce siècle pour que sa figure historique sorte de l'oubli. Les fouilles entreprises par É. Chassinat dans le temple funéraire du roi à Abou Rawash, de 1900 à 1902, révélèrent en effet, grâce à la découverte de statues, la titulature complète du souverain, ainsi que l'identité de son épouse et de plusieurs de ses enfants. Le nom de faucon d'or, qui comportait trois rapaces, placait logiquement Rêdjedef après Snéfrou (un faucon) et Chéops (deux faucons) <sup>7</sup>, succession demeurée controversée jusque-là. Le hasard voulut que, peu de temps après la publication tardive de ces données (1922), le Service des antiquités découvrit (1923-1924) dans un mastaba de la nécropole centrale de Gîza, daté du début de la Ve dynastie, une liste de rois qui corroborait cet ordre de succession 8, déjà connu par les listes ramessides et qui devait trouver confirmation par des découvertes ultérieures 9. La longueur du règne du monarque demeure par contre incertaine. Il faut espérer, à l'occasion des nouveaux dégagements entrepris à Abou Rawash par la mission franco-suisse dirigée par M. Valloggia, que des marques de chantier datées soient mises au jour et permettent d'estimer la longévité du roi au pouvoir.

La titulature de Rêdjedef, qui comporte les noms d'Horus (*bpr*), de roi de Haute et Basse Égypte (*R'-dd.f*), des Deux Maîtresses (*bpr-m-Nbtj*) et de faucon d'or (*bjkw*), fut reconstituée par Chassinat à partir de plusieurs fragments de statues déclinant l'identité royale. Ces noms étaient accompagnés d'épithètes classiques, comme «dieu parfait » (*ntr nfr*) et «grand dieu» (*ntr '3*), que le fouilleur passa sous silence dans son compte rendu, les jugeant sans doute trop banales. La publication des fragments conservés à Münich, probablement issus de la fouille de son successeur sur le site (1913-1914), P. Lacau, informa enfin de leur existence <sup>10</sup>. Les morceaux mis au jour par la mission de Chassinat, conservés à l'Ifao et actuellement en cours d'étude, en donnent cependant de nombreuses attestations supplémentaires <sup>11</sup>.

Après avoir évoqué les principaux noms de Rêdjedef, É. Chassinat mentionne une «inscription énigmatique» dont il donne deux exemples mutilés, livrés à nouveau par des éclats de statues. Il en établit le texte de la façon suivante, dans une fonte hiéroglyphique normalisée:

**<sup>5</sup>** Ce qui explique, entre autres, leur place parmi les « pharaons illustres » retenus par P. Montet, *Vie des pharaons illustres*, Paris, 1984, p. 9-31.

**<sup>6</sup>** D. WILDUNG, *Die Rolle ägyptischer Könige im Bewußtsein ihrer Nachwelt* I, *MÄS* 17, 1969, p. 198-199

**<sup>7</sup>** É. CHASSINAT, « À propos d'une tête en grès rouge du roi Didoufri (IVe dynastie) conservée au musée du Louvre », *Monuments Piot* 25, 1921-1922,

p. 63, 72-73; voir aussi V. Dobrev, « Considérations sur les titulatures des rois de la IVe dynastie égyptienne », *BIFAO* 93, 1993, p. 190-191.

<sup>8</sup> B. PORTER, R. Moss, rév. J. MÁLEK, *Topographical Bibliography* III, *Memphis*, Oxford, 1974, p. 278 (*Ntr.j-pw-nswt*); H. GAUTHIER, «Le roi Zadfré successeur immédiat de Khoufou-Khéops», *ASAE* 25, 1925, p. 180.

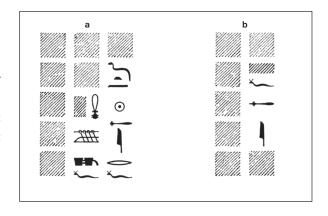
<sup>9</sup> M. VALLOGGIA, «Le complexe funéraire de

Radjedef à Abou-Roasch : état de la question et perspectives de recherches », *BSFE* 130, 1994, p. 5-6.

10 H.W. MÜLLER, « Der Gute Gott Radjedef, Sohn des Rê », *ZÄS* 91, 1964, p. 129-133.

**<sup>11</sup>** IF 2 (*ntr* '3), IF 66 (/// '3), IF 154 (*ntr nfr*), IF 12 et IF 117 (*ntr* ///), IF 118 et IF 148 (/// *nfr*).

Il signale que la reproduction du *šzp* de l'inscription (a) ne correspond pas à l'original, et que les traces du signe précédant le suffixe .f de l'inscription (b) l'identifient probablement à mdd de l'inscription (a). Son commentaire traduit un embarras sur le statut de cette inscription: «Gravé sur le support d'une statue royale, ce texte semblerait, logiquement, faire partie de la titulature, mais il est impossible de rien ajouter au protocole de Didoufrî tel que je l'ai établi, car il est



conforme, par sa structure, à celui des rois appartenant à la même période 12. »

Les deux fragments signalés par le fouilleur ont été redécouverts lors de l'inventaire de la collection de l'Ifao (fig. 1a et 1c). La lecture de Chassinat est fautive sur le dernier signe de la première inscription: par mimétisme avec la colonne précédente, il a transformé '3 en suffixe .f. Le texte comporte donc deux épithètes en apposition, šzp mdd.f et '3 jr '3(w), dont des attestations supplémentaires, toujours très incomplètes, ont été découvertes dans le lot d'éclats (fig. 1) <sup>13</sup>. Ces exemples montrent, lorsqu'ils sont suffisamment bien conservés, que l'apposition est systématique et s'effectue toujours dans le même ordre. Ils prouvent aussi, par leur nombre, que la mention de ces épithètes n'est pas isolée.

É. Chassinat a remarqué, avec justesse, que ces épithètes ne font pas partie de la titulature stricto sensu si l'on réserve ce terme aux seuls noms du roi. Ajoutons, en raison de leur caractère unique - nous n'en connaissons pas de parallèle dans les inscriptions royales d'Ancien Empire – qu'il ne s'agit pas, non plus, de descriptifs banals de la condition royale, comme *nţr* '3 et ntr nfr évoqués plus haut. Trait d'union entre les noms véritables et les qualificatifs généraux (que l'on pourrait appeler «épithètes de royauté»), ces titres spécifiques contribuent à distinguer un roi particulier, selon une pratique dont on a des parallèles à la IV<sup>e</sup> dynastie, pour Snéfrou (nb hpt) et Chephren (z3 W3djt et z3 Pth 14). L'exemple de Rêdjedef, en comblant une lacune historique entre ces deux règnes, montre que l'usage de ces «épithètes d'identité» est, au moins à cette époque, une norme.

La traduction du second membre du binôme, '3 jr '3(w), ne pose pas de problème: « plus grand que le(s) grand(s)», ou si l'on veut bien rendre le comparatif par un superlatif, plus adéquat dans un langage politique, «le très grand, le grandissime». Le sens de la première proposition, par contre, šzp mdd.f, «celui qui prend/reçoit son medjed», bute sur celui du substantif, inconnu dans ce contexte. Si l'expression est sans parallèle, l'usage de mdd (comme participe) dans une titulature royale, par contre, est déjà attesté pour Chéops, mddw de son

12 É. CHASSINAT, Monuments Piot 25, 1921-1922, p. 63.

13 L'arrangement des fig. 1e-g est factice, compte tenu des différences dans la taille des signes. La position de celui de la fig. 1g est déterminée par l'angle que fait le rebord avec l'horizontale du signe. signalant la proximité du coin du socle.

14 V. DOBREV, BIFAO 93, 1993, p. 199.

nom d'Horus (ﷺ) et *mdd-r-Nbtj* (ﷺ) de celui des Deux Maîtresses; le sens de ces noms reste lui aussi énigmatique <sup>15</sup>. On possède en outre, sur une base de statue du Moyen Empire, la mention d'un Khnoum *mdd*, hypostase du dieu vénérée dans la ville de pyramide de Snéfrou à Meïdoum, ce qui renvoie à nouveau à la IVe dynastie, mais aussi à Chéops, dont le nom de naissance *Ḥnmw-ḥw.f-w(j)*, «Que Khnoum me protège!» (abrégé *Ḥw.f-wj*, Khoufou / Chéops) proclame le patronage du bélier divin <sup>16</sup>.

- **a.** Dans un cas, les éléments verticaux sont pleins, rectangulaires (n° 6 à 8, 11) ou évasés vers le haut (n° 1 à 5, 9-10, 12-17). Leur base, généralement plate, est parfois arrondie (n° 18-19) ou ogivale (n° 20, 23-24). Leur sommet peut être garni de protubérances, d'un nombre égal sur chaque élément (deux: n° 1; trois: n° 2 à 4 et 18-19; quatre: n° 5-6) ou différent (un contre deux: n° 7; un contre trois: n° 8; deux contre trois: n° 9-10). Les montants sont reliés de manière schématique par un rectangle étiré (n° 1, 11, 15 à 17), ou, lorsque le dessin est plus précis, par deux ou trois traits parallèles (n° 2, 9-10, 20). Dans l'un et l'autre cas, on constate parfois un débordement latéral de l'élément de traverse au-delà des montants (n° 3, 7, 12-14, 18-19), ce qui suggère sans doute qu'ils sont entourés par un ou plusieurs liens, cf. le signe Gardiner Aa 23.
- **b.** Un autre groupe de graphies présente les montants comme des éléments en «V» (n° 21-22, 25-28), ou comme de véritables fourches (n° 29-32). Ils sont systématiquement unis par plusieurs liens. L'association fréquente d'une fourche à trois dents avec une autre à deux dents (n° 25-27, 30-32) renvoie au déséquilibre entre le nombre de protubérances constaté dans le groupe précédent.

Chronologiquement, les graphies de l'un et l'autre groupe cœxistent: les nos 3, 9, 10 et 29-32, par exemple, sont datées du règne de Chéops. Tout au plus peut-on remarquer que les seuls exemples de montants à quatre protubérances sont thinites (nos 5-6) 18.

Malgré les détails que présentent certaines graphies, l'objet représenté n'est toujours pas identifié, la variété des formes du signe créant même la confusion. Pour A. Gardiner, sa forme la plus classique (Aa 23) suggère qu'il s'agit d'une « corde tendue entre deux piquets », dont le signe d'Ancien Empire (Aa 24, qui recouvre les graphies de notre premier groupe) ne serait qu'une simple variante <sup>19</sup>. P. Montet y voyait un « tronçon de barricade formé de deux

**<sup>15</sup>** Wb II, 192, 10-11.

**<sup>16</sup>** J. YOYOTTE, «Études géographiques I. La cité des acacias », *RdE* 13, 1961, p. 86-87, n. 2 (p. 87), fig. 4, exemple unique de cette épithète divine.

<sup>17</sup> Les fouilles de Gîza ont notablement accru le nombre d'exemples autrefois à la disposition de K. SETHE, « Der Lautwerth des Horusnamens des

Königs Cheops », ZÄS 30, 1892, p. 52-56, dont les graphies, données de manière très schématique, ne correspondent plus aux canons d'une édition moderne

**<sup>18</sup>** Pour un bon exemple de la variété des graphies du signe au Moyen Empire, voir les exemples rassemblés par F. GOMAÀ, *Die Besiedlung Ägyptens* 

während des Mittleren Reiches, I. Oberägypten und das Fayyûm, TAVO Beiheft, Reihe B, 66/1, Wiesbaden, 1986, p. 275-276, à propos du toponyme de Mgd(nj), ville de la région d'Assiout.

**<sup>19</sup>** GEG, p 520, Aa 23, «warpstreched between two uprights».

éléments verticaux réunis par une traverse 20 ». Pour A. Moret, ce sont «deux mâts et un linge tordu, maintenu entre eux, et représenté schématiquement par des lignes horizontales <sup>21</sup> », description qui s'applique en fait au pressoir du dieu Chesemou (la « presse à sac »), qu'il n'y a pas lieu de confondre avec le signe *mdd*, du moins avant le Moyen Empire <sup>22</sup>. K. Sethe, compte tenu d'un sens du verbe *mdd* en relation avec l'idée de pression (ci-après), considérait pourtant qu'il s'agissait effectivement d'une presse, dont la forme particulière est expliquée par son ancienneté <sup>23</sup>. Cet avis est partagé par B. Peterson, qui suggère que, dès le Nouvel Empire, mdd serait justement une épithète de Chesemou, ainsi qualifié « d'écraseur 24 ».

Le Wörterbuch donne trois sens principaux au verbe mdd, tournant autour de l'idée de «toucher, imprimer, adhérer», au sens propre comme au figuré, sans parvenir à cerner son sens premier <sup>25</sup>:

a. «Frapper, toucher», un objet ou un être (éventuellement à mort), avec une arme ou d'autres instruments (Wb II, 191, 14 à 192, 2). On y a ajouté le sens de «presser», voire « écraser, broyer <sup>26</sup> ». Contre la systématisation de cette traduction-ci joue cependant l'idée de précision, apparemment fondamentale, comme le révèle, en particulier, l'expression mdd-r3. Cet acte rituel, qui intervient dans la cérémonie de l'ouverture de la bouche, était initialement accompli avec la main, et consistait à introduire le petit doigt dans la bouche du défunt <sup>27</sup>. Le fait que cette action soit aussi décrite par wp « ouvrir » (e.g. TP § 11a-b; voir aussi § 643a-644b) implique effectivement la mise en œuvre d'une certaine force <sup>28</sup>, susceptible de justifier les traductions « presser, appuyer fortement <sup>29</sup> », à condition, comme l'a souligné E. Otto, de lui conserver comme sens fondamental «insérer, placer une chose dans une autre <sup>30</sup>». La précision du geste est donc essentielle, comme le montre, à partir du Nouvel Empire, l'expression wdj ou stj r mdd, « tirer pour frapper (la cible) » (Wb II, 191, 17), ou plus exactement «tirer pour faire mouche (sur)» (AnLex 78.1952 et 79.1443) 31.

20 P. MONTET, « Tombeaux de la Ire et de la IVe dynasties à Abou-Roach », Kêmi 8, 1946, p. 180.

21 A. MORET, « Donations et fondations en droit égyptien », RecTrav 29, 1907, p. 78.

22 B.J. PETERSON, « Der Gott Schesemu und das Wort mdd », Orientalia Suecana 12, 1963, p. 83-88. Ajoutons la confusion graphique possible avec j'b ((B)), bien attestée dans les Textes des Sarcophages, cf. S. BICKEL, La cosmogonie égyptienne avant le Nouvel Empire, OBO 134, 1994, p. 105-107, n. 90. Elle est peut-être à l'œuvre dès les Textes des Pyramides, cf. l'emploi de mdd pour le rassemblement des os du roi au § 530a, alors que c'est j'b qui est généralement employé dans ce cas, cf. § 840b, 843a.

23 K. SETHE, ZÄS 30, 1892, p. 54.

**24** B.J. Peterson, op. cit., p. 86. Le signe est aussi classé parmi les figurations de pressoirs dans J. BUURMAN, N. GRIMAL, M. HAINSWORTH, J. HALLOF, D. VAN DER PLAS, Inventaire des signes hiéroglyphiques, Informatique et égyptologie 2, Mémoires de I'AIBL 8, n.s., Paris, 1988, p. 212.

25 A.H. Gardiner a proposé « étirer, redresser », en fonction de son interprétation du signe évoquée plus haut (GEG, p. 520, Aa 23, « make straight »).

**26** R.O. FAULKNER, A Concise Dictionary of Middle Egyptian, Oxford, 1991, p. 124, « press hard on »; L.H. LESKO, A Dictionary of Late Egyptian I, Berkeley, 1982, p. 260, « crush, press hard »; B.J. PETERSON, op. cit., p. 84, n. 4-8, collection de traductions prises chez divers auteurs; voir aussi ci-après n. 29.

27 E. Otto, Das ägyptische Mundöffnungsritual II, ÄA 3, 1960, p. 35, scène 14, a: mgd-ra n N. m dba.k nds (adresse à l'officiant). Ce geste, qui vise à redonner vie dans l'au-delà, reproduirait celui qu'accomplit la sage-femme envers le nouveau-né, cf. A.M. ROTH, « Fingers, Stars, and the « Opening of the Mouth »: the Nature and Function of the ntrwj-Blades », JEA 79, 1993, p. 63-66.

28 Cf. l'expression wp-ht, « celui qui ouvre le corps »

BIFAO en ligne

de sa mère, pour désigner le premier né (Wb I, 300, 8).

29 Pour les passages concernés des Textes des Pyramides, voir S.A.B. MERCER, The Pyramid Texts in Translation and Commentary, New York, Londres, Toronto, 1952, vol. II, p. 12 et vol. IV, p. 36-37 (« press, touch rather violently »); R.O. FAULKNER, The Ancient Egyptian Pyramid Texts, Oxford, 1969, p. 3, 122 (« strike »).

**30** E. Otto, *op. cit.*, II, p. 61, 66, 68, 79, 91, 93, « einfügen, ein Ding in ein anderes einpassen, einschneiden »; voir aussi J.P. ALLEN, The Inflection of the Verb in the Pyramid Texts, Bibliotheca Aegyptia 2, Malibu, 1984, p. 557, « puncture, penetrate ». 31 Il s'agit d'une épithète royale au Nouvel Empire, qui désigne le monarque comme archer infaillible, cf. E. EDEL, « Bemerkungen zu den Schiessporttexten der Könige der 18. Dynastie », SAK 7, 1979, p. 23-28, (avec sens adverbial de r + infinitif, soit plutôt « der schiesst treffsicher» que «der schiesst um zu treffen », ibid., p. 24).

Toucher au but, atteindre le point névralgique, pénétrer: ce sens est attesté à l'Ancien Empire, en dehors de l'expression *mdd-r3*, dans un passage du Sp. 260 des Textes des Pyramides. Là, le roi-Horus se présente devant les dieux pour réclamer ses droits à l'héritage royal, et s'installe (§ 321c) 3ht tw dnnwtt 3m.n tn mdd.s jbw.tn « (... après que) cet uræus Djenenoutet vous a brûlé, en touchant précisément vos cœurs » (c'est-à-dire en vous atteignant en plein cœur <sup>32</sup>). Ce passage se retrouve dans le Sp. 575 des Textes des Sarcophages, assorti d'une description de la douleur des dieux qui renvoie à la gestuelle des pleureurs des cortèges funèbres (CT VI, § 188d-189a): jw m3.n.j ntrw m ksw m h3tjw n hb n mwt.j (var. 3ht) Rnnwtt mdd.n.s h3tjw.sn «j'ai vu les dieux courbés et en pleurs à cause de la flamme (issue) de ma mère (var. à cause de l'uræus) Renenoutet, après qu'elle a frappé précisément leurs cœurs ».

- **b.** «Suivre, adhérer à» (*Wb* II, 192, 3-5) est attesté à partir de la XI<sup>e</sup> dynastie, particulièrement dans les expressions du répertoire autobiographique qualifiant la fidélité au roi, cf. *mdd w3t* et *mdd mtn*, «celui qui adhère au chemin (tracé par son maître) <sup>33</sup> ». Un nom de particulier fait écho à cette formule, *Mdd-tbwt(j)-jt.f* <sup>34</sup> « celui qui colle aux sandales de son père ». Il utilise *mdd* dans un sens propre de « coller, adhérer », bien attesté <sup>35</sup>, mais joue évidemment aussi avec le sens figuré à l'œuvre dans l'expression *mdd w3t*: le personnage, en adoptant les chaussures paternelles, marche sur ses pas, c'est-à-dire « suit la voie (tracée) <sup>36</sup> ». Au propre comme au figuré, ces emplois dérivent très probablement d'un sens premier « frapper juste, pénétrer », et donc « s'ajuster à, se conformer à, se contenir dans, etc. », évoqué précédemment <sup>37</sup>. D'autres expressions l'illustrent bien, comme *mdd zpw*, « adhérer aux occasions », « en profiter » (*AnLex* 77.1967), littéralement sans doute « frapper juste, ne pas rater, une occasion ». De même, le fonctionnaire *mdd stpr*, « (quelqu'un) au conseil pertinent <sup>38</sup> », signalerait celui dont les avis « font mouche » et « emportent l'adhésion ».
- **c.** «Contribuer» (financièrement, *Wb* II, 192, 6-7), «partager» (*AnLex* 77.1967) et les substantifs *mdd* (déterminé par le rouleau de papyrus), «contribution, distribution, partage» (*Wb* II, 192, 14), ainsi que *mddt*, «part (d'un partage)» (*Wb* II, 192, 15). La notion d'obligation, de contrainte, semble sous-entendue, de sorte que l'on a souvent traduit le terme par «imposer, imposition <sup>39</sup>», cf. une expression du type *jrt mdd k3t nbt*, «accomplir l'obligation/imposition (en) tout (type de) travail physique <sup>40</sup>» (*Urk.* I, 307, 11-12, décret royal d'exemption Coptos C). Il est peu probable que cette participation une corvée –, ait été accomplie dans l'enthousiasme général, aussi la traduction « partage <sup>41</sup>», dans ce cas, est-elle sans doute trop neutre, même si

**32** R.O. FAULKNER, *op. cit.*, p. 69: « that fiery snake the D.-serpent would have burnt you, striking to your hearts »; K. SETHE, Übersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten I, Leipzig, p. 407: « Euch hätte jene Uräusschlange, die D.-Schlange verbrannt, indem (oder sodaß) sie eure Herzen traf », en explicitant sa traduction par « bis ins innerste Mark hinein hatte sie euch verbrannt, nichtbloß äußerlich ».

**33** E.g. M. LICHTHEIM, Ancient Egyptian Autobiographies chiefly of the Middle Kingdom. A Study and an Anthology, OBO 84, 1988, p. 169 («faithful, fidelity»); S. BICKEL, P. TALLET, «La statue de Meket,

un fonctionnaire modèle », *BIFAO* 96, 1996, p 77-78, n. a.

**34** H. RANKE, *Die ägyptischen Personennamen* II, Hambourg, 1952, p. 293, n° 5, non traduit.

**35** Ainsi l'enveloppe corporelle, véritable habit (hbs) qualifié de « peau adhérante » (jnm mdd) dans les Textes des Sarcophages, cf. S. BICKEL, Cosmogonie, p. 80-81; voir aussi S. BICKEL, P. TALLET, op. cit., p. 78 et n. 3.

**36** Notons qu'il existe d'ailleurs un terme *tbwt* qui désigne peut-être le « chemin que l'on foule », cf. *AnLex* 78.4660.

37 E. Otto, Mundöffnungsritual II, p. 66.

- **38** Traduction de B. Mathieu, P. Grandet, *Cours d'égyptien hiéroglyphique* II, Paris, 1993, p. 67.
- **39** Voir entre autres H. GOEDICKE, *Königliche Dokumente aus dem Alten Reich*, ÄA 14, 1976, p. 124-125, 245.
- **40** Préférable à une apposition « accomplir l'imposition et tout travail », comme le comprend H. GOEDICKE, *ibid.*, p. 125.
- 41 Défendue par P. Posener-Kriéger, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakaī* I, *BdE* 65, 1976, p. 227-228, avec référence à Mérikarê citée ci-après.

elle respecte peut-être un trait de l'idéologie pharaonique, considérant corvées et prélèvements comme une juste participation. À tout le moins, c'est bien une «part qui pèse» à laquelle l'enseignement pour Mérikarê fait allusion: db3.tw sh m mjty.f, mdd(t) pw jrwt nb(w)t, «un (mauvais) coup est payé par son semblable, c'est la (juste) part de tous les actes 42 ».

Des trois sens fondamentaux de mdd dignes d'expliciter les noms de Chéops - l'épithète de Rêdjedef, bien que publiée par É. Chassinat, n'a jamais été prise en compte -, on a évidemment recherché les emplois susceptibles de décrire des qualités royales et de bons principes de gouvernement. La terminologie en vigueur dans les titulatures d'Ancien Empire, dépeint, en effet, un monarque à l'image du démiurge solaire 43. L'absence du terme dans un contexte plus explicite que celui des titulatures a cependant compliqué singulièrement la tâche, et explique, soit le silence des auteurs, soit la diversité des propositions.

- a. Le premier sens, «frapper (juste) », « atteindre (précisément) », « pénétrer (au cœur de) », n'a pas retenu l'attention, sans doute à cause de ses connotations volontiers violentes. Même si l'uræus « atteint précisément les cœurs » des ennemis (potentiels) de son souffle enflammé (Textes des Pyramides et des Sarcophages), son œuvre protectrice a des aspects bien sanglants. P. Montet a tout de même eu recours au sens de « presser », en le rendant adroitement, dans un contexte politique, par «imposer». Chéops se serait donc proclamé «celui qui impose 44», traduction qu'il justifie par les prétendues tendances autoritaires d'un règne fort, mais que rien ne démontre dans les sources de l'époque (voir plus bas).
- b. Le second sens, «suivre, adhérer», a suscité deux interprétations. Celle de K. Sethe retient pour *mddw* le sens de «fidèle, attaché <sup>45</sup> ». Cette acception, pourtant, n'est pas connue sans complément d'objet (wst et mtn), n'est ensuite pas attestée avant la Première Période intermédiaire, et se cantonne enfin aux biographies de particuliers, qui proclament ainsi leur fidélité au roi. Une autre interprétation, donnée par W. Barta, comprend le terme comme un participe passif, «celui qui est guidé, dirigé» par une autorité supérieure 46. Elle donne à l'attribution royale un caractère passéiste qui n'est guère admissible, et qui ne s'accorde pas à un contenu divin de principe de gouvernement <sup>47</sup>.
- c. Le troisième sens a été récemment invoqué par R. Gundlach. Chéops serait l'Horus « celui qui distribue, qui partage », c'est-à-dire « le bienfaiteur »; son nom de Nebty est compris comme «celui qui partage conformément aux (r) Deux Maîtresses 48 ». L'hypothèse est séduisante, d'autant que la répartition des richesses est effectivement une prérogative royale, et que *mdd* est justement attesté dans ce contexte. On se reportera, par exemple, au Sp. 681

<sup>42</sup> W. HELCK, Die Lehre für König Merikare, KÄT, Wiesbaden, 1988, p. 75-77 (xlii). Mdd est traduit variablement par « consequence (?) » (A.H. GARDINER, JEA 1, 1914, p. 33), «response» (M. LICHTHEIM, Ancient Egyptian Literature I, Berkeley, Los Angeles, Londres, 1980, p. 105), «Verknüpfung» (HELCK, op. cit., p. 76-77), « part » (P. Posener-Kriéger, loc. cit.), traduction que nous adoptons.

<sup>43</sup> En dernier lieu, voir R. GUNDLACH, Der Pharao und sein Staat. Die Grundlegung der ägyptischen Königsideologie im 4. und 3. Jahrtausend, Darmstadt, 1998, p. 11-12, 137-159.

<sup>44</sup> P. MONTET. Vie des pharaons illustres. Paris. 1984 n 23

<sup>45</sup> K. SETHE, « Der Horus- und der nb.tj-Name des Königs Cheops », ZÄS 62, 1926, p. 1-2.

<sup>46</sup> W. BARTA, « Zur Konstruktion der ägyptischer Königsnamen, II.», ZÄS 114, 1987, p. 106, «der Gelenkte ».

<sup>47</sup> Comme le souligne à juste titre R. GUNDLACH, Der Pharao und sein Staat, p. 168.

<sup>48</sup> Ibid., p. 167-168, respectivement « Der-Austeilende », « Der Wohltäter » et « Der-gemäß-den-Beiden-Herrinnen-Austeilende ».

des Textes des Sarcophages (CT VI, § 307x-308b):  $s\check{s}m.f$  Jwt,  $m\underline{d}d.f$  m  $n\underline{b}t$  wrw,  $ps\check{s}.f$  sdJw hr Jwt.sn, «il contrôle les offrandes, il répartit selon la puissance des grands, il divise les trembleurs conformément à leurs présents », opération résumée par la phrase jn N. jr(j)  $m\underline{d}dwt$  Nbtj, «c'est N. qui a procédé à la répartition des deux couronnes  $^{49}$ ».

Cette interprétation des noms de Chéops échoue pourtant avec l'épithète de Rêdjedef. Si le premier devait en effet se présenter comme « le dispensateur de bienfaits », le second ne pourrait être autre, comme *šzp mdd.f*, que « celui qui reçoit sa distribution, (le fruit de) ses bienfaits », soit un sens opposé à celui que suppose Gundlach, le dispensateur devenant récepteur. Il est peu probable qu'un changement aussi radical soit intervenu d'un règne à l'autre.

On tentera alors deux interprétations, qui, faute de textes royaux explicites, resteront de simples hypothèses.

- a. À retenir le sens de « partage », bien attesté dès l'Ancien Empire et mis à contribution par R. Gundlach, et compte tenu de la synonymie très probable entre *šzp mdd.f* et *mddw*, on aboutit à une traduction de « celui qui reçoit sa part » et « le doté du partage ». Peut-être s'agit-il de l'héritage royal envisagé comme un dû envers un individu d'exception, en rapprochant cette image de celle, bien connue, du roi conçu comme tel « dès l'œuf » et revêtu de ses attributs à la naissance (Textes des Sarcophages, Moyen Empire <sup>50</sup>), roi avant d'être roi (*jnpw*, Nouvel Empire <sup>51</sup>). Il correspond bien à une définition de la royauté, qui ne peut échoir qu'à des êtres intrinsèquement doués des qualités adéquates. C'est alors que l'on peut tenter de lier les divers sens de *mdd*, comme répartition obligée, part due (sens [c]), frappant en quelque sorte de manière ciblée (sens [a]) l'individu adéquat. Plutôt que « le bienfaiteur », le roi est alors « le justement doté, le bien placé » (Chéops, nom d'Horus), « celui qui reçoit sa juste dotation » (Rêdjedef, épithète d'identité), « celui qui est doté conformément à Nebty » (Chéops, nom de Nebty, en suivant l'interprétation de Gundlach de la préposition *r*).
- **b.** Une autre interprétation reviendrait à l'idéogramme *mdd*, dont la forme complexe suggère qu'il s'agit d'un instrument. On l'a interprété comme une presse archaïque (*supra*), mais le sens premier de «toucher (à un endroit clé), atteindre (précisément), ficher (au bon endroit) » ne le justifie pas. On se perdrait en conjectures sur l'élément, préférentiellement matériel, qu'un roi peut «saisir, prendre, recevoir », littéralement «mettre en sa paume » (*šzpt*), «prendre en main » (*šzp m* ′ <sup>52</sup>). Dans les Textes des Pyramides, *šzp* est régulièrement associé, outre à l'obtention d'offrandes, à la tenue des *regalia* et à l'acquisition des qualités divines qui permettront de régner dans l'au-delà. Ce peut être une composante du pouvoir, comme la puissance *shm* (§ 260c) et la dignité *s'h* (§ 622c, 2020b, associée à la montée sur le

**<sup>49</sup>** Nous suivons l'interprétation de P. BARGUET, *Livre des Morts*, p. 307-308.

**<sup>50</sup>** *E.g. CT* II, 209-226 et *CT* IV, 92m-93k. Sur la prédestination royale, voir entre autres E. BLUMENTHAL, *Untersuchungen zum ägyptischen Königtum des Mittleren Reiches* I. *Die Phraseologie*, Berlin, 1970,

p. 35-37; N. GRIMAL, Les termes de la propagande royale égyptienne. De la XIX<sup>e</sup> dynastie à la conquête d'Alexandre, Paris, 1986, p. 108-124.

**<sup>51</sup>** Cl. Vandersleyen, « *Inepou*: un terme désignant le roi avant qu'il ne soit roi », *in* U. Luft (éd.), *The Intellectual Heritage of Egypt. Studies Presented to* 

Lásló Kákosy, StudAeg 14, 1992, p. 563-566; voir aussi E. FEUCHT, Das Kind im Alten Ägypten. Die Stellung des Kindes in Familie und Gesellschaft nach altägyptischen Texten und Darstellungen, Francfort, New York, 1995, p. 503-512.

**<sup>52</sup>** E.g. TP § 115b, 217a, 451b, etc.

trône d'Osiris), un état particulier, comme celui d'3h devant l'assemblée divine (§ 795c) ou l'apparence d'un dieu (§ 762b, 896b, 2026b), des attributs et symboles de pouvoir, comme les sceptres 3ms (\$ 1166a), 'b3 (\$ \*2262b) ou nbbt (\$ 1903a), la massue-bd (\$ 1166a), un siège divin (\$ 509c, 710a+c, 991b, 1086c, 1764c, 1987c), les deux couronnes (\$ 1374b, bdt et w3dt), le pagne swh (§ 1416a), des vêtements divins (§ 533b). L'instrument mdd aurait sa place dans un tel contexte, puisqu'il se trouve associé, quel qu'il soit, à une habileté technique, à un savoir-faire, qui peuvent même traduire la notion d'infaillibilité, comme le montre l'épithète royale du Nouvel Empire, «celui qui tire (à l'arc) pour faire (inéluctablement) mouche». La désinence .w de mdd dans le nom d'Horus de Chéops, signalant un participe actif (plutôt que passif, cf. supra le rejet de l'hypothèse de W. Barta), pourrait donc définir la fonction particulière (à défaut d'un véritable métier 53), caractérisant l'individu – par définition royal ou divin - associé à la manipulation de cet instrument ou à la mise en œuvre des qualités requises. L'épithète šzp mdd.f, «celui qui saisit l'instrument à/pour mdd», ou «celui qui reçoit sa qualité de mdd», constituerait une explicitation de cette fonction de mddw. Il reste à en découvrir la nature exacte, mais compte tenu du contexte de son emploi, on peut proposer qu'elle se rapporte à la justesse, à la précision et au bien-fondé des actes du souverain (peut-être « celui qui touche au but », « qui atteint ses objectifs », etc.), dont la grandeur est mise en valeur par l'épithète associée de Rêdjedef, « plus grand que le(s) grand(s) ».

Le terme *mdd* disparaît apparemment de l'idéologie royale, dans cette acception positive, après la IV<sup>e</sup> dynastie. Dans l'onomastique privée, son extinction est encore plus ancienne: attesté dans les noms de Mdd-k3.j, Mdd-sn et 'nb-mdd, il se cantonne à la période thinite 54. On cherche en vain à cerner la qualité concernée par le ka, dans le premier exemple: « Mon ka atteint, frappe juste » (Ranke, hypothétiquement) ne fait évidemment guère de sens. Pour expliquer la présence du signe *mdd* dans le nom *Dm3-k3-sn*, en déterminatif du verbe *dm3* (écrit m3d, sic), «lier en bottes, botteler, ficeler», P. Kaplony a suggéré la traduction du premier par «associer, mêler 55». Compte tenu du sens que l'on approche par ailleurs, on doit cependant considérer cette graphie comme isolée et non informative, procédant d'une confusion entre et ve. À l'époque où les Textes des Pyramides sont gravés sur les parois du tombeau royal (mais on sait que certains passages sont beaucoup plus anciens), mdd n'est apparemment plus associé à une qualité divine ou royale, quoique la mention d'une déesse *Mdd(t)-jt* (§ 2048, *Wb* II, 192, 13), fille de Rê, dénomination de l'uræus protecteur, pourrait bien se rattacher à cette sphère. On n'est guère en mesure que de soulever une éventualité, la traduction du nom de la déesse restant hypothétique <sup>56</sup>.

Dynasty I, EEF Excavation Memoir 8, Londres, 1900, pl. 31, nº12; P. MONTET, Kêmi 8, 1946, p. 180, pl. VI; P. KAPLONY, Die Inschriften der ägyptischen Frühzeit I, ÄA 8, 1963, p. 509-510. Le nom Mdd-tbwtj-jt.f entre dans une autre catégorie, cf. le sens (b) étudié plus haut.

<sup>53</sup> Sur cette terminaison .w, .wtj, ou .tj servant à qualifier fonctions, activités et métiers, voir récemment P. VERNUS, « Observations sur le titre imy-ra htmt "directeur du trésor" », in Sch. Allam éd., Grund und Boden im Altägypten, Tübingen, 1994, p. 251-253. 54 H. RANKE, Personennamen II, p. 293, nº 4; ajouter W.M.F. PETRIE, The Royal Tombs of the First

<sup>55</sup> P. KAPLONY, ibid., p. 509-510, 667, « zusammenfügen ».

<sup>56</sup> Il n'y a guère que R.O. FAULKNER, Pyramid Texts, p. 294, qui s'y soit risqué, avec « Celle qui accomplit la volonté du monarque », à partir d'un hypothétique sens de *mddt* comme « obéissance ».

L'usage du terme comme substantif ou comme nom d'agent (la frontière est assez théorique), dans un sens qui devait correspondre aux caractéristiques positives initiales, ne semble donc pas s'être maintenu dans l'idéologie royale. Dès la fin de l'Ancien Empire au plus tard, mdd désigne le percement destructeur, comme le montre le § 321c (Sp. 260) des Textes des Pyramides déjà cité, où l'uræus «frappe en plein cœur». À partir de la Première Période intermédiaire, une confusion graphique s'opère très régulièrement entre les signes mdd et šzm, de sorte que le second, la presse à sac (un linge tendu entre deux piquets, que l'on tord pour presser le raisin) se substitue régulièrement au premier <sup>57</sup>. On en a conclu que l'idée de pression devait donc primer 58, prenant le pas sur celle de frappe à un endroit-clé (qui se maintient néanmoins dans l'expression stj r mdd), bien que les deux gestes impliqués soient très différents, pression d'ensemble par torsion dans le premier cas <sup>59</sup>, pression ciblée exercée par un instrument pointu (doigt du mdd-rz, flèche, flamme destructrice 60, etc.) dans le second. À la Basse-Époque au plus tard, mdd serait devenu une épithète de Chesemou, le désignant comme «frappeur, écraseur, oppresseur 61 ». Ce dieu possède, dès l'origine, des aspects redoutables, agissant comme boucher des dieux 62, et c'est sa presse qui sert, dans deux exemplaires du Livre des Morts du Nouvel Empire, à l'écrasement des têtes des condamnés, traitées comme de vulgaires grappes de raisin <sup>63</sup>. On retrouve alors les menaces proférées dès les Textes des Pyramides dans le texte évoqué plus haut, amalgamant la pénétration de la flamme au cœur des cœurs (mdd) et la torsion fatale exercée sur les têtes (šzm).

D'un sens qui décrit une facette de la grandeur royale, un principe de gouvernement, rapidement perdu, à celui qui peut désigner un procédé de destruction du vivant, le contraste est extrême. On peut alors se demander si ce n'est pas ce glissement sémantique qui a eu des répercussions sur l'image de Chéops, à une époque où, justement, le sens premier, intégré à l'idéologie monarchique, était perdu. Il est en effet possible que, dès le Moyen Empire, l'Horus mddw n'ait plus fait sens, et que la caractérisation négative du terme ait abouti à brosser un portrait peu flatteur du monarque.

On sait que le P. Westcar (XVII<sup>e</sup> dynastie) donne de Chéops l'image d'un roi peu respectueux de la vie, et que Hérodote, sans doute d'après des récits populaires encore bien vivaces lors de son séjour en Égypte (milieu du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., XXVII<sup>e</sup> dynastie), a noirci le tableau. Que le culte du roi ait été toujours célébré à la Basse-Époque ne change pas les

- **57** B.J. PETERSON, *Orientalia Suecana* 12, 1963, p. 83-88; pour un nouvel exemple dans les épithètes biographiques, cf. S. BICKEL, P. TALLET, *BIFAO* 96, 1996, p 77-78, n. g. Le déterminatif de la presse peut aussi être employé dans l'acte *mdd-r.*2, cf. E. OTTO, *Mundöffnungsritual* I, p. 35, 14a4, scène 14. **58** B.J. PETERSON, *op. cit.*, p. 83-87.
- **59** La traduction de la légende *j'f jrp* des scènes de pressage au moyen du sac est donc, littéralement, « tordre le vin », cf. la thèse de P. Tallet, en préparation.
- **60** Capable de traverser le corps pour toucher le cœur (Textes des Sarcophages et probablement

Textes des Pyramides), celle-ci devait être perçue comme un faisceau ou éclair.

- **61** B.J. PETERSON, *op. cit.*, p. 84-85, avec références. La traduction «broyeur, broyer» (*e.g.* P. BARGUET, *Livre des Morts*, p. 61 et 62), par contre, n'est pas tout à fait adéquate, cf. les remarques à propos du sens (a). Que ce *mdd(w)* soit déjà Chesemou dans le ch. 17 du Livre des Morts, ne fait pas l'unanimité, cf. M. CICCARELLO, «Shesmu the Letopolite», *SAOC* 39, 1977, p 48, n. 36; U. RÖSSLER-KÖHLER, *Kapitel* 17 des ägyptischen Totenbuches, *GOF* IV/10, 1979, p. 227.
- **62** J. ZANDEE, *Death as an Enemy*, Leyde, 1960, p. 215-216; M. CICCARELLO, *op. cit.*, p. 43-52 (mais l'opposition qu'il définit entre les aspects bénéfiques du dieu, patron de la presse à vin et à huile, et ses aspects maléfiques, comme dieu-boucher, est sans doute trop tranchée, particulièrement dans la mesure où cet argument sert à l'auteur pour contester, dans le Livre des Morts, l'association mise en lumière par S. Schott entre le dieu et l'instrument potentiellement sanguinaire, voir n. suivante).
- **63** S. SCHOTT, *Das blutrünstige Keltergerät*, *ZÄS* 74, 1938, p. 88-93.

données du problème, un courant memphite officiel pouvant côtoyer une tradition populaire (éventuellement orchestrée par la propagande hostile de certains groupes de l'élite, comme le clergé) magnifiant ou vilipendant certains monarques, selon qu'ils sont supposés bienfaiteurs ou tyranniques <sup>64</sup>. Ce contraste entre deux modes opposés et emblématiques de l'exercice du pouvoir est justement illustré par le portrait de Chéops en monarque à tendances despotiques, alors que son père Snéfrou est présenté comme un roi juste et débonnaire 65.

Un courant de l'historiographie égyptienne aime effectivement à opposer les rois par paires, probablement en référence à l'antagonisme divin fondateur de la monarchie, qui dresse Horus et Seth l'un contre l'autre. Le contraste entre l'image de Snéfrou et de Chéops a été abondamment commenté. P. Vernus en a récemment révélé un autre, entre Ménès, le fondateur mythique de la I<sup>re</sup> dynastie, et Achtoès, le premier roi d'une IX<sup>e</sup> dynastie à la monarchie affaiblie. Selon la tradition manéthonienne, le premier serait mort par le crocodile et le second par l'hippopotame, ce qui se traduit de manière opposée dans la pensée égyptienne, puisque l'un est un agent de résurrection, l'autre d'anéantissement. Ces deux rois seraient donc présentés comme les « actualisations historiques des potentialités créatrices de l'univers 66 ».

On a souligné à juste titre qu'il est douteux que ce type d'opposition puise aux sources historiques des pratiques politiques des règnes impliqués. L'opposition entre Ménès et Achtoès ressort ainsi de cadres historiques - définis par les Égyptiens eux-mêmes -, le premier fondant la monarchie, le second appartenant à la période troublée qui succède à l'Ancien Empire. Que la tradition rapportée par Manéthon sur le décès des deux rois soit très ancienne ou non, elle se rattache à un découpage historique avéré. Ce principe ne peut être à l'œuvre avec Snéfrou et Chéops, père et fils, que la tradition situe dans la même IVe dynastie. Si le mode de décès permet alors d'illustrer la qualité de l'acte fondateur dans une dialectique création/extinction pour Ménès et Achtoès, il est alors possible, sur un mode analogue, que les personnalités de Snéfrou et de Chéops aient été jugées d'après la seule véritable source historique disponible plusieurs siècles après leur disparition, leurs noms assemblés en titulature, aux allures de programme de gouvernement <sup>67</sup>, mais réinterprétés pour l'occasion. Il n'y a sans doute, en effet, aucune véracité dans la réputation de l'un et l'autre rois. L'engouement pour Snéfrou tient probablement essentiellement, non pas à sa personnalité, mais à une faveur due, au Moyen Empire, à l'implantation de complexes funéraires royaux sur le site de Dahchour <sup>68</sup>. Quant au comportement impie prêté à Chéops, et rapporté par Hérodote, il ne

64 Voir les remarques de S. MORENZ, « Traditionen um Cheops. Beiträge zur überlieferungsgeschichtlichen Methode in der Ägyptologie», ZÄS 97, 1971, p. 111-118; D.B. REDFORD, Pharaonic King-Lists, Annals and Day-Books, SSEA Publications IV, Mississauga, 1986, p. 320; A.B. LLOYD, Herodotus Book II, Introduction, Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain, Leyde, 1975, p. 108-110, et ibid., Commentary 99-182, 1988, p. 62-63; E. GRAEFE, « Die Gute Reputation des Königs "Snofru" », in S.I. GROLL (éd.), Studies M. Lichtheim, p. 258-259.

65 Le portrait contrasté brossé par G. POSENER,

Littérature et politique dans l'Égypte de la XIIe dynastie, Paris, 1969, p. 11-13, 30-33, quoiqu'il ait été nuancé par D. WILDUNG, Rolle ägyptischer Könige, MÄS 17, 1969, p. 115-116 et S. MORENZ, op. cit., p. 111-118, emporte toujours largement l'adhésion, cf. Chr. ZIVIE-COCHE, Giza au Deuxième millénaire, BdE 70, 1976, p. 34-36, n. 1 (p. 36); E. GRAEFE, op. cit., p. 257-263; E.S. MELTZER, « Herodotus on Akhenaten? », DE 15, 1989, p. 52-53; etc.

66 P. VERNUS, « Ménès et Achtoès, l'hippopotame et le crocodile – lecture structurale de l'historiographie égyptienne », in U. VERHOEVEN, E. GRAEFE (éd.), Religion und Philosophie im Alten Ägypten. Festgabe

BIFAO en ligne

für Philippe Derchain, Louvain, 1991, p. 331-339.

67 Et qui, plus exactement, « stated who and what the king was in relation to a set of deities », J. BAINES, in D. O'CONNOR, D.P. SILVERMAN (éd.), Ancient Egyptian Kingship, Probleme der Ägyptologie 9, Leyde, New York, Cologne, 1994, p. 128.

68 R. VENTURA, « Snefru in Sinai and Amenophis I at Deir el Medina », in S. ISRAELIT-GROLL éd., Pharaonic Egypt, the Bible and Christianity, Jérusalem, 1985, p. 281-283. Il y est vénéré à la fois comme un dieu garant de la survie dans l'au-delà et comme le protecteur des prêtres, cf. D. WILDUNG, op. cit., p. 127-128.

s'accorde pas aux témoignages archéologiques de l'Ancien Empire, qui assurent son respect de l'ordre établi dans le cadre d'une monarchie d'essence divine <sup>69</sup>.

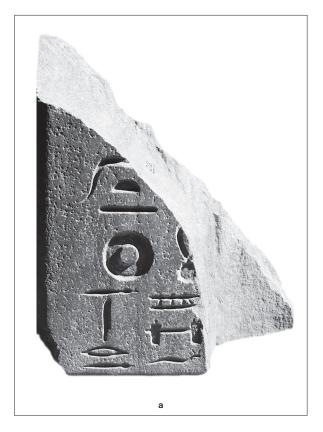
Le seul fil conducteur admissible entre la figure historique et historiographique de ces deux rois est donc sans aucun doute leur titulature. Dans la dialectique fondamentale opposant ordre et désordre, le nom d'Horus de Snéfrou, «maître de vérité/justice» (nb m3't), devait paraître emblématique. Tout autant que son nom de naissance, très probablement compris comme « celui qui fait le bien » après l'Ancien Empire, alors qu'il s'agit à l'origine d'un sens bien différent, soit Snfr-wj, «(le dieu X) m'a fait bon/parfait 70 », soit Snfrw, «celui qui a été crée bon », «la perfection incarnée <sup>71</sup> ». La caractérisation négative de Chéops est plus complexe et incertaine à établir, puisque, par définition, une titulature royale véhicule une image positive et divine de la monarchie. A.B. Lloyd a proposé une déformation du nom de naissance Hwfw en Šwfw, qu'illustrent en particulier les lectures grecques Souphis et Saôphis (Manéthon, Pseudo-Erathosthène), et qui le rattacheraient, à la Basse-Époque, à une série de termes négatifs en šf (év. hf), «détruire», «ennemi», «mal», etc. 72. On pourrait même imaginer le plus fondamental et le plus représentatif des contrastes entre l'ordre du monde, mâat, dont Snéfrou est le parfait instrument, et le chaos jsft/Chéops qui cherche à en détruire l'œuvre. E. Meltzer a par ailleurs suggéré un possible rapprochement entre Hwfw et l'expression br(w) pf «ce vil ennemi», qualificatif habituel des souverains étrangers écrasés par Pharaon <sup>73</sup>.

Nul, à notre connaissance, n'a mis à contribution le nom d'Horus, pourtant tellement emblématique de la royauté, et qui a très certainement contribué à établir la bonne réputation de Snéfrou (supra). Or mdd(w), nous l'avons vu, peut véhiculer des images bien effrayantes, de sorte que l'Horus du même nom pouvait devenir sans difficulté, comme dans notre langage politique, un «oppresseur» (traduction d'ailleurs déjà retenue pour «l'épithète» de Chesemou, cf. n. 26). Le roi de Haute et de Basse Égypte Snéfrou «le bienfaiteur» se trouvait naturellement opposé à l'Horus «l'oppresseur», l'Horus «maître de l'ordre divin» à Chéops «le destructeur», contraste que leur filiation pouvait dramatiser à l'envi, en renforçant l'image du père, si puissante en Égypte <sup>74</sup>, au détriment de celle du fils.

Hérodote n'eut plus qu'à passer cette construction savante, réinterprétation de données d'histoire officielle, passée dans la tradition populaire, au filtre de sa propre culture <sup>75</sup>, pour décrire le comportement de Chéops comme celui d'un roi égaré par une *hybris* toute barbare, que la démesure de sa pyramide pouvait symboliser pour l'éternité <sup>76</sup>.

- **69** A.B. LLOYD, *Herodotus Book II, Commentary* 99-182, p. 62-63.
- **70** Sur le modèle du nom de Chéops, <*Hnmw>-hwf-wj*, cf. entre autres W. BARTA, ZÄS 114, 1987, p. 6; E. GRAEFE, *op. cit.*, p. 259-261.
- 71 R. GUNDLACH, Königsideologie, p. 164-165 et n. 201, critiquant la traduction précédente, couramment admise, sur le fait, peu plausible selon lui, de l'omission systématique du nom du dieu soit-disant sous-entendu, « <X> m'a fait bon ».
- **72** A.B. LLOYD, op. cit., p. 63.

- 73 E.S. MELTZER, *DE* 15, 1989, p. 52-53.
- 74 E.g. J. ASSMANN, «L'image du père en Égypte ancienne », in H. Tellenbach (éd.), Das Vaterbild in Mythos und Geschichte 1. Ägypten, Griechenland, Altes Testament, Neues Testament, Stuttgart, etc., 1976, trad. française PUF, Paris, 1983, p. 32-42; Chr. CANNUYER, «Paternité et filiation spirituelles en Égypte pharaonique et copte », in Chr. CANNUYER, J.-M. KRUCHTEN (éd.), Individu, société et spiritualité dans l'Égypte pharaonique et copte. Mélanges égyptologiques offerts au Professeur Aristide Théodoridès,
- Ath, Bruxelles, Mons, 1993, p. 59-86; N. GRIMAL, *Propagande royale*, p. 52-74.
- **75** Sur la persistance (ou le renouveau) de ces contes historiques égyptiens jusqu'à l'arrivée des premiers voyageurs grecs, qui ne les hellénisèrent que superficiellement, voir entre autres G. POSENER, « Le conte de Néferkarê et du général Siséné », *RdE* 11, 1957, p. 137; Chr. ZIVIE-COCHE, « Nitocris, Rhodopis et la troisième pyramide de Giza », *BIFAO* 72, 1972, p. 134-137.
- 76 D. WILDUNG, op. cit., p. 188.



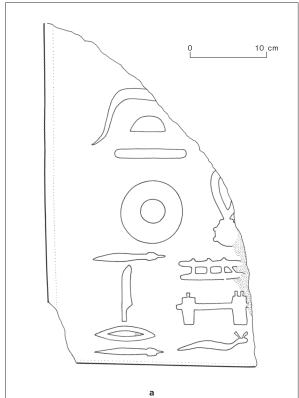


Fig. 1.

Attestations des deux épithètes d'identité de Rêdjedef, fragments de statues royales (Ifao; dessins de P. Laferrière et photographies d'A Leclerc)

1a. Face supérieure de socle, côté droit (par rapport au roi), IF 263 : ['nḥ] dt mj R' šzp mdd.f 'ɔ jr 'ɔ.

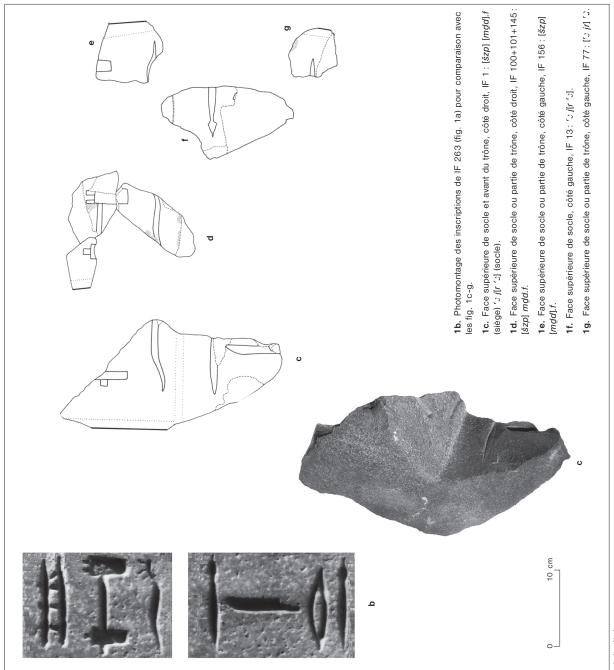


Fig. 1 (suite).

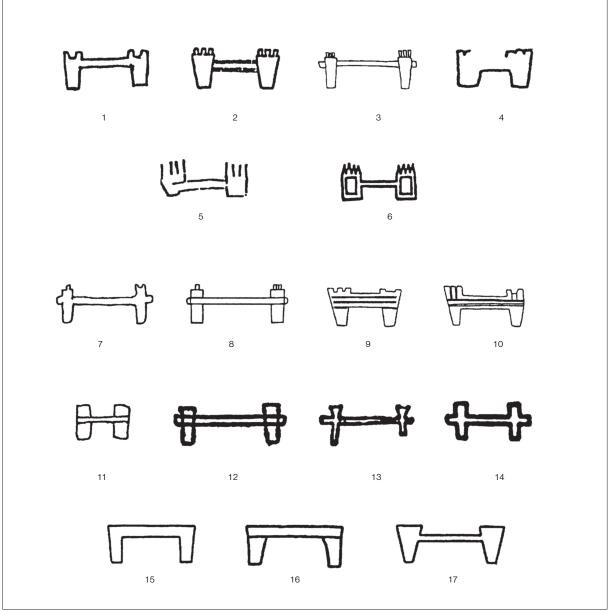


Fig. 2. Graphies du signe mdd antérieures à la Première Période intermédiaire.

- 1. A. Piankoff, Unas, pl. 20, col. 22a.
- 2. H. Junker, Giza VII, fig. 108.
- 3. E. Naville, Bubastis, pl. 8 et 32.
- 4. G.A. Reisner, Giza I, fig. 260.
- 5. P. Montet, Kêmi 8, p. 180 (avec fig.), pl. 6.
- 6. P. Kaplony, IÄF III, pl. 20, fig. 41.
- 7. P. Montet, Tanis III, pl. 17.
- 8. H. Goedicke, Reused Blocks, p. 11, nº 1.
- 9. A. Gardiner, T. Peet, J. Černý, Sinai I, pl. 3 (7).

- 10. Idem.
- 11. G.A. Reisner, Giza I, fig. 260.
- 12. H. Schäfer, OLZ 29, 1926, col. 724, fig. 1, pl. 2.
- 13. P. Kaplony, Steingefässe, p. 56, nº 31.
- 14. P. Kaplony, Rollsiegel, pl. 4, nº 3.
- 15. H. Junker, Giza VI, fig. 8 (restitué?).
- 16. H. Junker, Giza VII, fig. 46.
- 17. H. Junker, Giza VI, fig. 5.

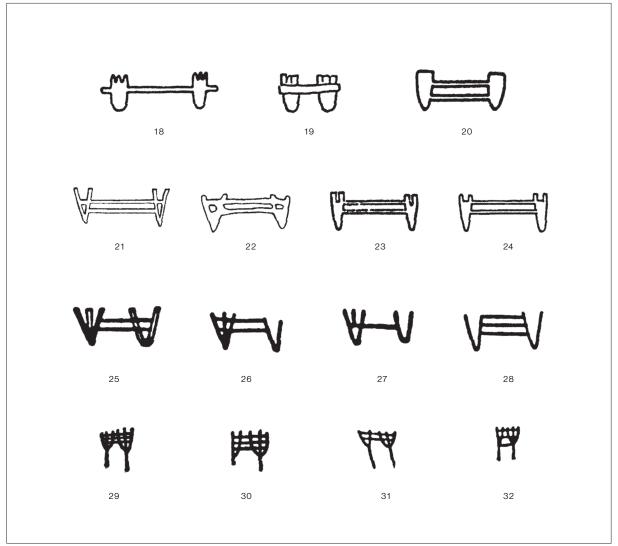


Fig. 2 (suite). Graphies du signe *mdd* antérieures à la Première Période intermédiaire (suite).

- 18. P. Kaplony, IÄF III, pl. 61, fig. 219.
- 19. G.A. Reisner, Giza I, fig. 260.
- 20. H. Junker, Giza VI, fig. 97.
- 21. Ibid., fig. 105.
- **22.** S. Hassan, *Giza* X, pl. 10 C.
- 23. H. Junker, Giza VII, fig. 47.
- 24. H. Junker, Giza VI, fig. 96.
- 25. P. Kaplony, *Rollsiegel* II, pl. 8, nº 11 (20).
- 26. Idem, pl. 8, nº 11 (13).
- 27. Idem, pl. 8, nº 11 (27).
- **28.** *Idem*, pl. 8, nº 12.
- 29. G.A. Reisner, Mycerinus, plan XII, Cheops 35.
- 30. Idem, Cheops 35.
- 31. Idem, Cheops 51.
- 32. Idem, Cheops 55.